|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Rédaction :**  Groupe Assistants socio-éducatifs du Pôle Ouest  Emilie REVOL DERDERIAN,  Cadre socio-éducatif | **Vérification :**  Dr PF. GODET  Chef de pole  M. FABRICE, S. DEPOLLIER,  Cadres supérieurs assistants du chef de pôle | **Validation :**  C. THEBAULT-JEAN  Directrice service social |

## GRADE, METIER, EMPLOI

|  |  |
| --- | --- |
| Grade | Assistant Socio-Educatif |
| Emploi | Assistant Socio-Educatif |
| Métier | Assistant Social |
| % Temps | 100% |

## RATTACHEMENT HIERARCHIQUE ET FONCTIONNEL

Comme l’ensemble des postes d’assistants sociaux de l’établissement, ce poste est rattaché hiérarchiquement à la direction du service social de l’établissement. Dans le cadre des délégations en vigueur et par délégation, l’assistant socio-éducatif est placé sous l’autorité fonctionnelle du chef de pôle, responsable du service 69G38, avec délégation au praticien hospitalier responsable de l’unité fonctionnelle dans laquelle il intervient.

Conformément à la législation en vigueur :

* L’agent est soumis aux droits et obligations des fonctionnaires (Titre IV)
* L’agent est tenu au devoir de réserve et au secret professionnel

## AFFECTATION

|  |  |
| --- | --- |
| POLE | OUEST |
| Structure interne | 69G38L |
| Unité de soins | Equipe Mobile Polaire |
| Unité fonctionnelle | 2277 |

## AMPLITUDE HORAIRE – HORAIRE – CYCLE

* Temps de travail : 100% avec repos fixes
* Cycle hebdomadaire : 38h20
* Amplitude horaire : 8h30 – 19h00
* Horaires : du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00, sauf impératif particulier
* Congés pris dans le respect de l’organisation du service

## CARACTERISTIQUES DU POLE OUEST

Le pôle Ouest de psychiatrie générale assure la psychiatrie de service public du secteur 69G38 sur un bassin de population de 227 835 habitants de plus de 16 ans.: LYON 1er , 2ème , 4ème et 5ème, les communes de Caluire, Fontaines sur Saône, Fontaines Saint Martin, Cailloux sur Fontaine, Rillieux, Sathonay, Neuville, Genay, Rochetaillé et Vaulx-en-Velin

L’entrée dans les soins – hors hospitalisation en urgence – est organisée depuis deux CADEO (Centre d’Accueil d’Evaluation et d’Orientation).

Le pôle est organisé autour de 3 services :

* Un service de liaison : un hôpital de jour et une équipe mobile de liaison tous deux situés en intra hospitalier. Le service de liaison assure la liaison entre les dispositifs du secteur, et entre les dispositifs de secteur et le domicile du patient.
* Un service ambulatoire : 3 CMP et CATTP.
* Un service d’hospitalisation complète : 4 unités d’hospitalisation complète

## CARACTERISTIQUES DU LIEU D’EXERCICE

**L’équipe mobile polaire** est constituée d’une équipe pluri professionnelle qui intervient sur les communes de LYON 2ème 5ème 1er et 4ème,les communes de Caluire, Fontaines sur Saône, Fontaines Saint Martin, Cailloux sur Fontaine, Rillieux, Sathonay, Neuville, Genay, Rochetaillé et Vaulx-en-Velin.

Elle vise à aider les usagers dans leur propre environnement en intervenant à différentes phases de leur parcours de soin :

* Gestion de la crise – alternative à l’hospitalisation temps plein
* Consolidation clinique et prévention de la rechute en post-hospitalisation
* Prise en charge de patients instables chroniques hauts consommateurs de soins

## DEFINITION GENERALE DE LA FONCTION

L’assistant de service social contribue à créer les conditions pour que les personnes, les familles et les groupes, avec lesquels il travaille, aient les moyens d’être acteurs de leur développement et de renforcer les liens sociaux et les solidarités dans leurs lieux de vie.

Dans ce cadre, l’assistant de service social agit avec les personnes, les familles, les groupes par une approche globale pour :

* Améliorer leurs conditions de vie sur le plan social, sanitaire, familial, économique, culturel et professionnel ;
* Développer leurs propres capacités à maintenir ou restaurer leur autonomie et faciliter leur place dans la société ;
* Mener avec eux toute action susceptible de prévenir ou de surmonter leurs difficultés.

Son intervention vise autant l’autonomie que l’inclusion sociale, le maintien ou le développement des solidarités ou des liens sociaux, l’éducation à la citoyenneté.

## ACTIVITES PRINCIPALES

* 1. **Travail direct auprès des patients et dans leur environnement**
* Évaluation de la situation sociale des usagers, en relation avec leur entourage : ouverture ou maintien des droits ;
* Travail de liaison avec les différents partenaires impliqués dans la situation (CPAM, Métropole, MDPH, mairie, CAF, services de tutelle, bailleurs, structures d’hébergement, Clubhouse, SAMSAH, SAVS, organismes de formation professionnelle, ESAT, associations diverses …) ;
* Travail de liaison avec les équipes médicales, paramédicales et sociales des différents services du pôle et du CH Vinatier ;
* Participation, au sein de l’équipe pluri-professionnelle, à l’élaboration du projet personnalisé du patient, avec évaluation psychosociale des besoins ;
* Accompagnement social : conseils, orientation et soutien aux patients et à leur entourage éventuellement dans le cadre de déplacements ou de visites à domicile ;
* Aide au maintien à domicile ou dans les lieux de vie par la mise en place d’actions préventives ou curatives en vue du retour à domicile ou du placement ;
* Aide à l’insertion sociale et/ou professionnelle ;
* Rédaction de rapports sociaux (mesures de protection des biens par exemple) et de signalements ;
* Rédaction de comptes rendus et tenue du dossier social ;
* Transmission des informations nécessaires au déroulement de la prise en charge dans le cadre des réunions d’équipe interne à l’unité ;
* Participation aux synthèses avec partenaires extérieurs ;
* Saisie de son activité dans le logiciel CORTEXTE.
  1. **Travail institutionnel**
* Participation aux réunions d’équipe et institutionnelles ;
* Participation aux instances d’articulation entre les différentes lignes de soins du pôle ;
* Participation aux groupes de travail existant sur le pôle et sur l’établissement ;
* Participation au projet de service et de pôle ;
* Participation aux réunions et groupes de travail des AS de l’établissement ;
* Participation à des missions, des réunions et des groupes de travail transversaux à l’échelle de l’établissement ;
* Participation à des visites mensuelles de structures médico-sociales ;
* Veille juridique et sociale ;
* Participation à la supervision, au groupe d’analyse de la pratique s’ils sont proposés.
  1. **Travail collégial au sein du service social du pôle**

En articulation avec l’ensemble des assistants sociaux du pôle :

* Accueil de stagiaires et tutorat ;
* Participation aux réunions des AS du pôle ;
* Production d’un rapport d’activité annuel ;
* Planification et transmission des plannings de congés/absences au niveau polaire pour la continuité de service.
  1. **Travail partenarial**
* Mise en œuvre et actualisation régulière des liens avec les institutions sanitaires, sociales et médico-sociales susceptibles d’être partenaires du secteur de psychiatrie publique ;
* Participation active au travail de réseau avec les partenaires du territoire : commune, Métropole, bailleurs sociaux, associations de réinsertion par le logement ou par le travail, opérateurs du champ de la grande précarité, et autres… ;
* Participation aux différentes instances et commissions des CLSM du territoire du pôle ;
* Participation à des actions de formation, d’information et de prévention dans le champ de la santé mentale et, en particulier, de la réhabilitation psychosociale ;
* Participation aux travaux institutionnels de partenariat.

## ACTIVITES SPECIFIQUES

Réévaluation et actualisation du profil de poste au besoin

* Les caractéristiques complexes du secteur et des patients accueillis demandent à savoir travailler dans l’urgence, en situation de crise ;
* Capacités et possibilités de réactivité et de mobilité pour des patients nécessitant des accompagnements fréquents ;
* Identification et repérage des problématiques requérant des interventions ;
* Mise en place d’actions préventives ou curatives en vue du retour ou du maintien à domicile ;
* Travail en lien avec les patients et les familles pour l’accueil et la prise en charge et l’instruction des dossiers ;
* Travail en réseau avec l’ensemble des structures d’hébergement médicales et médico-sociales ;
* Informer les services dont ils relèvent et faire le lien avec l’ensemble des travailleurs sociaux intra et extra hospitalier.

## COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

* 1. **Qualités requises**
* Empathie, capacités d’écoute et de recueil de la parole de la personne concernée, dynamisme ;
* Esprit d’initiative dans l’organisation et la mise en œuvre des interventions sociales et du projet social global du patient ;
* Intérêt pour le travail en équipe pluri-professionnelle et attention portée au partage des informations utiles à la continuité du projet thérapeutique ;
* Capacité d’autonomie ;
* Autoévaluation et réajustement de sa pratique, mise en œuvre de mesures correctives au besoin ;
* Capacité à rendre compte, sens de l’autorité ;
* Bien connaitre les prérogatives et champ d’intervention de son corps professionnel ;
* Capacité d’interpellation de sa ligne hiérarchique lors des situations complexes ou de danger.
  1. **Compétence légale**
* Être titulaire du D.E. d’Assistant de Service Social
  1. **Expérience professionnelle**
* Pratique antérieure dans une structure du champ de la santé mentale ou de la psychiatrie
  1. **Compétences et connaissances professionnelles**
* Techniques d’entretien social ;
* Techniques de communication et de négociation ;
* Connaissances en droit social, du travail et de la famille ;
* Connaissance des populations à risque (précarité, vieillissement, addictions…) ;
* Connaissance et utilisation des outils informatiques (messagerie et agenda Outlook, logiciels de bureautique …) ;
* Capacités rédactionnelles ;
* Capacités d’analyse et de proposition ;
* Capacités de travail en réseau et en partenariat ;
* Connaissance des structures visant à la réinsertion socio-professionnelle et à l’hébergement thérapeutique, social et de droit commun ;
* Connaissance du cadre juridique de l’exercice de sa fonction ;
* Respect des cadres du partage d’informations à caractère secret.